

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagnote	Internationale Finanzinstitutionen, Kapitalmarkt
Akteure	Vogler, Karl (csp/pcs, OW) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Internationale Finanzinstitutionen, Kapitalmarkt, 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Kapitalmarkt	1

Abkürzungsverzeichnis

FINMA Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
WAK-NR Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats

FINMA Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
CER-CN Commission de l'économie et des redevances du Conseil national

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Kapitalmarkt

POSTULAT

DATUM: 06.03.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

La crise financire de 2008 a alourdi la charge rglementaire qui pse sur le secteur de la finance. Selon Karl Vogler (pcs, OW), la charge administrative de mise en conformit avec des rglementations de plus en plus nombreuses grve la comptitivit de la place financire helvtique. Il cite en particulier les petits tablissements financiers qui n'ont pas les ressources pour faire face. Ainsi, il demande au Conseil fdral d'valuer **les cot qu'entranent les circulaires de l'Autorit fdrale de surveillance des marchs financiers (FINMA)**. Le Conseil fdral a considr pertinente la question. Nanmoins, il a recommand que cette problmatique soit traite en parallle de la motion 17.3317. Lors du vote, le postulat a t adopt par 139 voix contre 54. Seul le camp rose-vert s'est oppos  la rdaction d'un rapport.¹

MOTION

DATUM: 24.09.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Erich Ettln (pdc, SO) a dpos une motion pour **recentrer l'activit lgislativ de l'Autorit fdrale de surveillance des marchs financiers (FINMA)**. En effet, il estime que la FINMA empite sur les responsabilits du Parlement, ou en d'autres termes, qu'elle dicte des rgles alors que l'activit rglementaire est  la charge du lgislateur. La motion souhaite donc que **la FINMA** se concentre sur son activit de surveillance au lieu d'envisager des projets de circulaires qui auraient un impact lgislatif. Si le Conseil fdral a affirm sa volont de mieux dfinir les responsabilits qui incombent au Parlement, au gouvernement et  la FINMA, il propose de rejeter la motion car d'autres travaux sont dj en cours. Ainsi, sur la problmatique de la rpartition des responsabilits, le Conseil fdral rapporte que la motion Landolt (pbd, GL) 17.3317 et la motion CER-CN 17.3976 ont dj t adoptes au Conseil national. Puis, sur la thmatique des circulaires de la FINMA, il prcise que les postulats Germann (udc, SH) 17.3620 et Vogler (pdc, OW) 17.3566 ont galement t accepts. Finalement, le Conseil des tats a transmis l'objet  sa commission comptente pour un examen dtaill.²

1) BO CN, 2018, pp.227 s.

2) BO CE, 2018, pp.745